

ACTU1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences

actuarielles

A Louvain-la-Neuve - 39 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences (SC)**Code du programme: **actu1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

ACTU1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences actuarielles.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

Ce programme vise à approfondir les connaissances de l'étudiant en statistique appliquée, finance et calcul des probabilités en vue d'accéder au master en sciences actuarielles en tenant compte du parcours antérieur de l'intéressé.

ACTU1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année d'études préparatoire au master en sciences actuarielles (ACTU1PM) vise à préparer un étudiant ne possédant pas les bases requises en mathématiques, calcul des probabilités et statistique méthodologique et appliquée à entreprendre les études du master en sciences actuarielles, à finalité spécialisée. Outre les cours de base, il propose d'approfondir les connaissances de l'étudiant en statistique appliquée, finance et calcul des probabilités utiles à l'actuaire. Les activités proposées comprennent des cours théoriques, des séances d'exercices et des travaux pratiques.

ACTU1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Ce programme type pourra être aménagé par le Président du Jury en fonction du parcours antérieur de l'étudiant.

⌘ Cours de mathématiques de base (10 crédits)

⌘ LINGE1114	Mathématiques : analyse	Cécile Coyette	30h+30h	5 Crédits	1q
⌘ LINGE1121	Mathématiques : algèbre et calcul matriciel	Tom Claeys	30h+30h	5 Crédits	2q

⌘ Cours de calcul des probabilités et de statistique (12 crédits)

⌘ LINGE1113	Probabilités	Johan Segers	30h+15h	4 Crédits	2q
⌘ LINGE1214	Statistique approfondie	Christian Hafner	30h+15h	4 Crédits	1q
⌘ LINGE1222	Analyse statistique multivariée	Johan Segers	30h+15h	4 Crédits	2q

⌘ Cours de finance (10 crédits)

⌘ LFSA1290	Introduction à la gestion financière et comptable	Thomas Lambert (suppléante Gerrit Sarens), Gerrit Sarens	30h+15h	5 Crédits	2q
⌘ LLSMG2001	Finance	Giorgio Tesolin	30h	5 Crédits	1q

⌘ Cours d'informatique (4 crédits)

⌘ LINGE1225	Algorithmique et programmation en économie et gestion	Marco Saerens	22.5h+22.5h	4 Crédits	1q
-------------	---	---------------	-------------	-----------	----

⌘ Cours de langue (3 crédits)

⌘ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Catherine Avery (supplée Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriet, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q
-------------	----------------------------------	--	-----	-----------	---------

ACTU1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Le programme est accessible, après appréciation par le jury, aux étudiants dont l'admission au master en sciences actuarielles n'est pas automatique, notamment :

Aux diplômés de la Communauté française de Belgique en:

- Bacheliers/Masters en sciences économiques et de gestion,
- Bacheliers/Masters en sciences informatiques

Aux diplômés délivrés par des universités hors de la Communauté française de Belgique en:

- Bachelier/Master ingénieur de gestion ;
- Bachelier/Master en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil ;
- Bachelier/Master en sciences mathématiques ;
- Bachelier/Master en sciences physiques ;
- Master en statistique

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Erreur de transformation xhtml vers fo pour 'evaluation' erreur=org.xml.sax.SAXParseException; lineNumber: 274; columnNumber: 12; Des guillemets ouvrants sont attendus pour l'attribut "{1}" associé à un type d'élément "class".

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études n'est pas diplômante. Seule une attestation de réussite de l'année sera délivrée.
La réussite de l'année préparatoire ouvre l'accès au master en sciences actuarielles

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure LSBA

Acronyme	LSBA
Dénomination	Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences
Adresse	Voie du Roman Pays, 20 bte L1.04.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010/474314 - Fax 010/473032
Site web	https://www.uclouvain.be/lsba
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Commission de programme	Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences (LSBA)

Responsable académique du programme : [Michel Denuit](#)

Jury

Président : **Pierre Devolder**

Secrétaire : **Michel Denuit**

Personnes de contact

Secrétariat des étudiants : **Sophie Malali**